

36 - LE HAUT VERDON D'ALLOS



Communes concernées

Allos
Beauvezer
Colmars
Thorame-Haute
Villars-Colmars

Données générales

Superficie : environ 29400 hectares
Altitude maximale : 3051 mètres
Altitude minimale : 1155 mètres
Population : environ 1550 habitants (hors Thorame-Haute)

PRESENTATION

LES PREMIERES IMPRESSIONS

Cette haute vallée forme d'abord un couloir encaissé qui s'élargit progressivement sur les reliefs de haute montagne, où s'étendent les prairies alpines ponctuées de lacs.

L'activité agricole encore présente cède peu à peu la place au tourisme qui se développe largement.



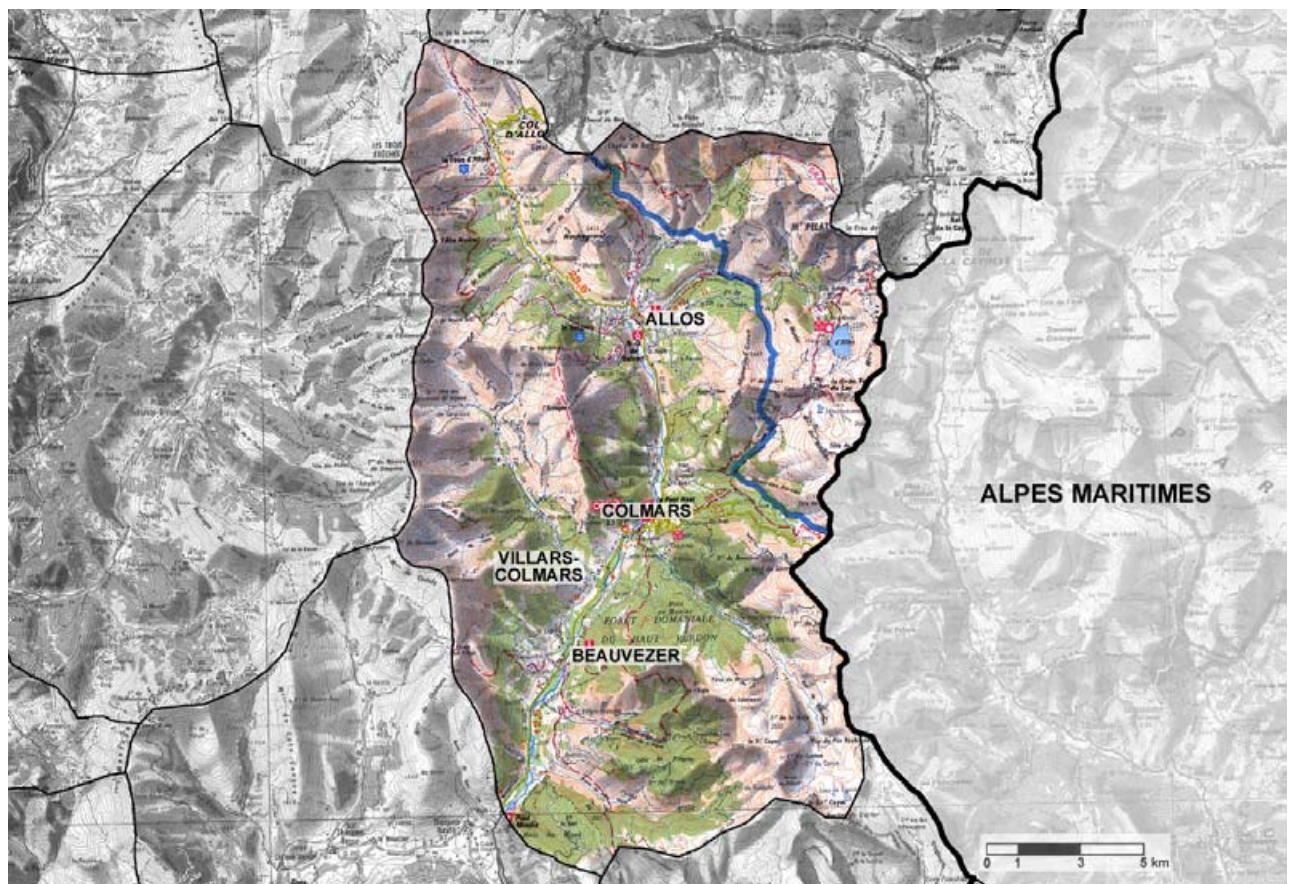
LES MATIERES ET LES COULEURS

Camaïeu de verts des forêts

Vert tendre de pâturages et prairies alpines

Nuances de gris des rochers et éboulis

Tâches bariolées des constructions



CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

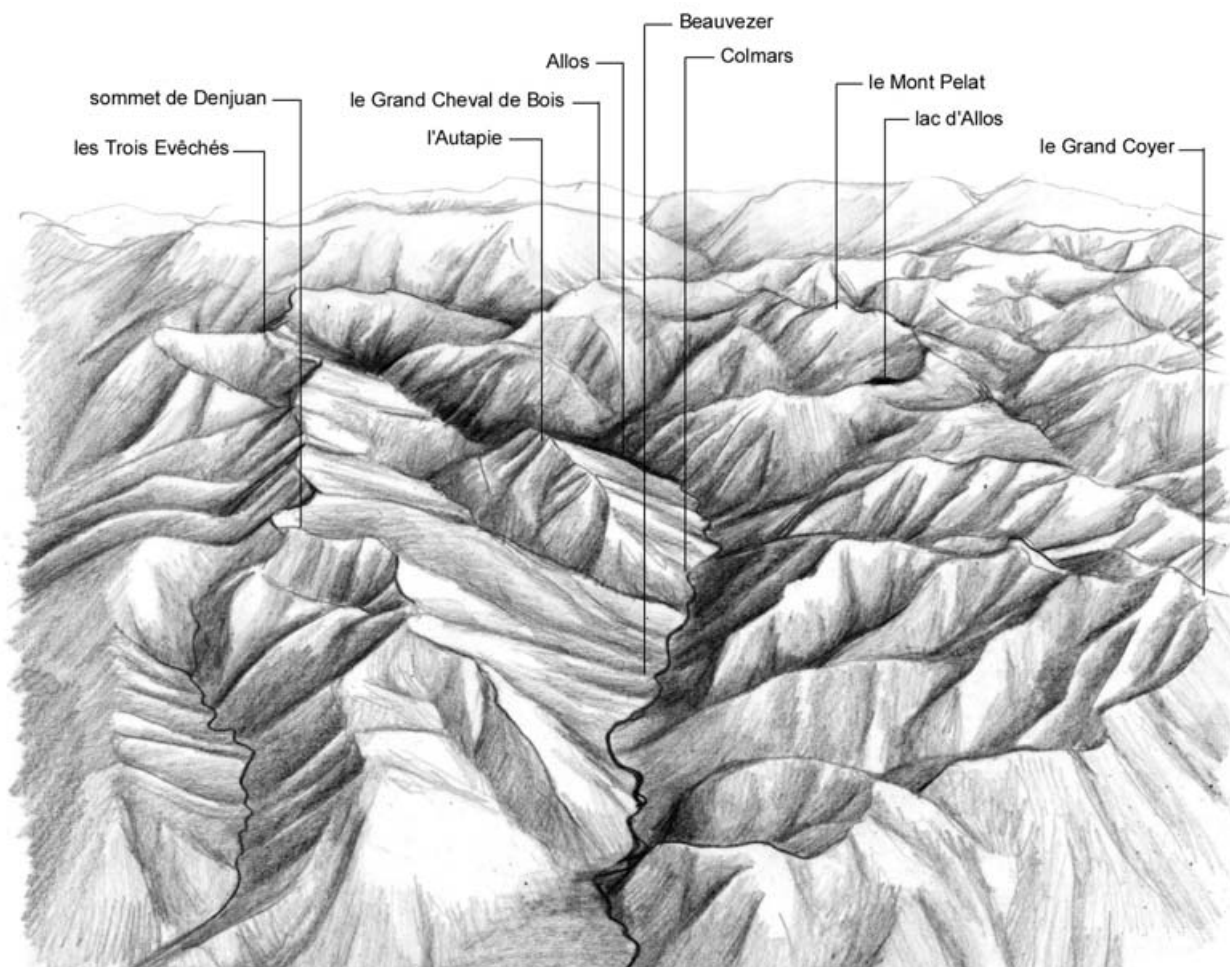
LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE



Le Pays du Haut Verdon d'Allos est dominé par des sommets élevés. Depuis la porte, formée par les barres de Cheinet et les contreforts du Mont, au sud, jusqu'à sa source, la vallée combine différents faciès.

A l'ouest, une chaîne continue de hautes montagnes (depuis la Montagne de Chamatte à celle de Sestrière) forme une limite imperméable avec la vallée de la Haute Bléone. Sur le versant opposé, des reliefs complexes laissent apparaître des ravins (gorges Saint-Pierre) et des replats perchés. De nombreux lacs et cirques sont nichés au pied des sommets découpés (Mont Pelat : 3050 m., la Grande Tour : 2745 m.).

La vallée forme d'abord un profond couloir aux versants abrupts depuis lequel les sommets sont peu visibles. Elle se resserre brièvement en amont de Colmars, avant de s'ouvrir sur la cuvette d'Allos aux versants adoucis. Là, la montagne de Rochegrand et le Grand Cheval de Bois (2814 m.) offrent un fond de décor grandiose. Vers le col d'Allos, la vallée s'évase encore et les sommets remarquables (Trois Evêchés, Tête de l'Auriac...) qui couronnent le paysage dénudé du cirque de Sestrière semblent à portée de main.





LA GEOLOGIE

La géologie de cette entité est particulièrement riche et induit des reliefs contrastés.

Dans la partie sud, des montagnes constituées de calcaire marneux du Crétacé Supérieur, cernent la vallée et présentent des falaises abruptes et des aiguilles déchiquetées (montagnes de Chamatte, de la Frema).

Au niveau des gorges de Saint-Pierre, le torrent a mis à nu des matériaux fortement plissés. Les hauts sommets périphériques sont constitués de grès d'Annot et forment des montagnes aux formes douces et érodées (Sommet de Mourre Gros, Montagne de Vachière) ou des reliefs ruiniformes (Tours du Lac d'Allos).

La partie amont de la vallée est formée de matériaux d'accumulation (flyschs). Ils forment tantôt des croupes arrondies, propices au pâturage (flyschs à Hélmintoïdes de l'Autapie ou Sestrière), tantôt des reliefs pentus et pelés (flyschs nummulitiques du Mont Pelat).

Dans le fond de la vallée, des nappes de marnes noires surmontées de matériaux issus de l'érosion glaciaire constituent des sols favorables à l'agriculture.

L'HYDROGRAPHIE

Le Verdon prend sa source au creux du cirque de Sestrière (2500 m. d'altitude). Il forme d'abord un petit torrent encaissé, alimenté par une multitude de ravins. A partir d'Allos, il serpente dans un large lit de galets encombré de saules. Le Verdon peut se montrer très turbulent à la fonte des neiges ou lors d'orage comme en témoigne la digue qui rehausse la route.

Si en rive droite, seul le torrent de Chasse a creusé le versant, en rive gauche, de nombreux ravins suffisamment importants ont formé de profonds vallons (torrent de Bouchier, de Chadoulin, de Lance, de Saint-Pierre et de Riou d'Ondres). Ces derniers dégringolent parfois en cascade (cascades de la Chaumie et de la Lance) ou ont formé de petites gorges (de Saint-Pierre).

En altitude, entre le Mont Pelat et de l'Encombrette une série de lacs étendent leurs eaux paisibles au creux des cuvettes glaciaires. Parmi eux, le lac d'Allos constitue le plus grand lac d'altitude d'Europe (2220 m.).



CONTEXTE HUMAIN

L'AGRICULTURE ET LA FORET



Le couvert forestier est omniprésent sur le bas de versants de la vallée du Verdon et des vallons. La végétation se fait plus rare avec l'altitude.

La forêt mixte est essentiellement composée de pins sylvestres, de pins à crochets, d'alisiers, de sorbiers, de bouleaux. Quelques plantations de pins noirs d'Autriche ponctuent les versants. Des garrigues à buis, pins sylvestres et pins à crochets colonisent les versants les plus rocailleux.



A partir de 1500 mètres les forêts de résineux s'imposent (épicéas, mélèzes). Localement, quelques hêtraies apparaissent sur les ubacs.

Puis, à partir de 1700 mètres, le mélèzin côtoie les pâturages et les prairies alpines avant de laisser place aux vastes étendues de pelouses sommitales et au minéral.

Le fond de vallée très encaissé, ne laisse de place qu'à une épaisse ripisylve. Quelques cultures en lanières (prairies de fauche, fourrages), n'apparaissent que dans les rares élargissements.

Quelques terroirs subsistent autour des villages en surplomb du torrent et sur les replats des versants adoucis. Ces parcelles (essentiellement des pâturages) sont souvent délimitées par des haies champêtres, des barrières de bois ou des murets. Un grand nombre de parcelles, proches de la route principale, sont en proie à une pression urbaine très forte. Certains terroirs, subissent la régression de l'activité pastorale ; ils sont délaissés et se referment peu à peu (Ondres).



L'essentiel de l'activité se concentre dans le bassin d'Allos dont le relief évasé et la qualité des sols sont plus propices à l'agriculture. Depuis le fond de vallée en passant par ses versants adoucis jusque sur les replats perchés, l'agriculture est vouée à l'élevage. Là encore, les parcelles agricoles se voient menacées par la pression urbaine liée au tourisme.

Les vastes prairies d'alpages qui dominent la vallée (estives de l'Autapie, Sestrière, de Valplane et de l'Herbe Blanche) accueillent chaque année les troupeaux de la vallée et des régions environnantes.

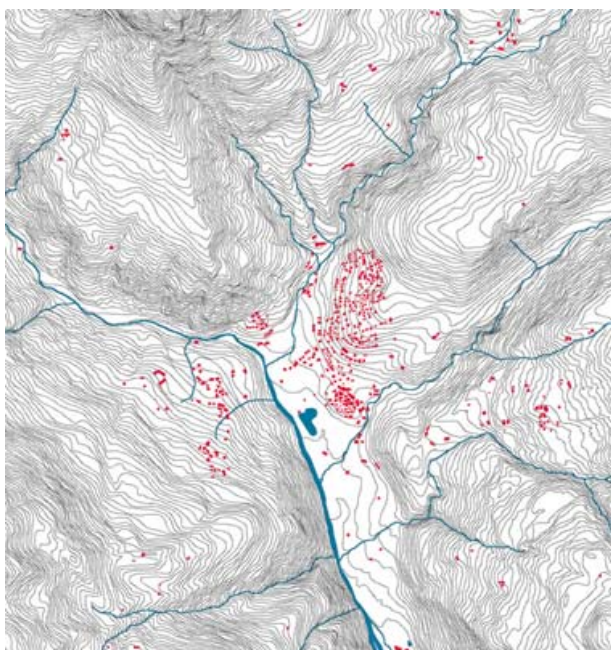


LES FORMES URBAINES

Le Haut Verdon d'Allos est un pays fortement urbanisé. L'habitat s'y est développé de différentes manières.

Dans le fond de vallée, de gros bourgs se sont installés légèrement au-dessus du torrent (Beauvezer, Villars-Colmars, Colmars-les-Alpes, Allos). Ces villes, à l'ambiance montagnarde, parfois fortifiées (Colmars-les-Alpes), présentent un cœur dense. Les maisons anciennes, colorées, sont mitoyennes, hautes et étroites et comportent souvent des séchoirs à foin. Elles dominent des ruelles serrées qui débouchent sur des placettes fleuries et animées de fontaines. Beaucoup d'entre elles sont aujourd'hui fermées. Ces petites villes, situées le long de la route départementale, très fréquentée, sont tournées essentiellement vers le tourisme.

En surplomb de la vallée, de nombreux hameaux perchés et fermes isolées se sont installés au milieu de leurs terroirs en terrasses (Ondres, Villars Heyssier, Clignon Haut, Le Seignus Haut, Villars Bas). Les maisons de type montagnard (toitures tronquées, couvertures de bardeaux, volumes imposants, balcons, appentis, granges) sont séparées par un réseau de chemins, jardins et terrasses qui donnent un certain caractère à ces hameaux.



L'ensemble de la vallée est soumis à une forte pression urbaine liée au tourisme. Habitat pavillonnaire, chalets, campings se développent dans le fond de vallée, au sein de la ripisylve et sur les coteaux bocagers. Autour d'Allos, les lotissements touristiques prennent des proportions importantes (Super Allos).

A l'amont de la vallée, les stations de ski d'Allos et de la Fou d'Allos ont créé un paysage urbain au milieu des espaces naturels. A la Fou d'Allos, de gros immeubles ont un impact parfois ravageur dans ces paysages largement ouverts, augmenté par des équipements lourds (remontées mécaniques, canons à neige, ...).



SITES REMARQUABLES

Le Lac d'Allos

Niché au creux d'un cirque glaciaire, le lac d'Allos est le plus grand lac naturel d'altitude en Europe. Ce paysage dégage une atmosphère de calme et d'équilibre. Les versants, tapissés de prairies rases où pointent quelques mélèzes, s'enfoncent doucement dans les eaux turquoise du lac.

Les Gorges Saint Pierre

Au bout du vallon reculé de Saint-Pierre, les gorges offrent un paysage rocheux tourmenté. Dans ce paysage très boisé, les falaises abruptes et découpées forment un canyon tortueux. Le torrent dégingole en une succession de cascades, rythmée par les plis géométriques de la roche calcaire.

Le massif des Trois Evêchés

Séparant les vallées de la Bléone et du Haut Verdon, ce massif forme une barre rocheuse qui limite les horizons. C'est une succession de sommets tantôt acérés, tantôt érodés, séparés par des vallons tapissés d'éboulis ou de prairies. Le sommet des Trois Evêchés constitue un point de repère fort et singulier qui marque le paysage.

Le cirque de Sestrière

Le Verdon naît au cœur de cet amphithéâtre de prairies rases, couronnées par des hauts sommets. L'immensité des pâturages contraste avec le couloir étroit que forme la vallée jusqu'à Allos. Seuls quelques mélèzes accompagnent le tracé des pistes de ski situées aux abords du cirque. Les équipements de la station de la Foux d'Allos se détachent fortement au milieu de ces espaces largement ouverts.

La ville de Colmars-les-Alpes

La ville, située dans un coude serré du Verdon, est marquée à ses deux entrées par deux forts Vauban. La route longe ensuite l'enceinte de la vieille ville, jalonnée de témoignages militaires. Le cœur de la ville est constitué de maisons hautes et serrées. Il règne dans les ruelles une ambiance calfeutrée et hors du temps. Site classé loi de 1930.

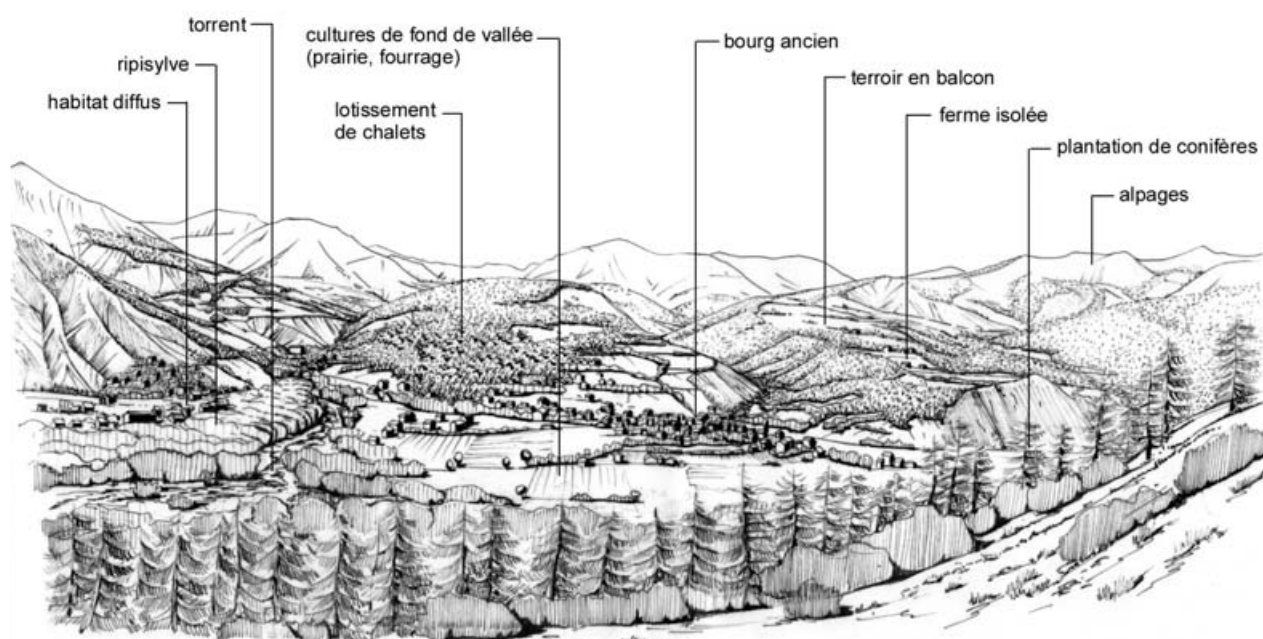
Village d'Ondres

Le village, perché sur un versant orienté au sud, offre l'un des plus beaux points de vue sur les portes de la Haute Vallée du Verdon (Barres de Charvet). Il est isolé au bout d'une mauvaise piste et entouré de terrasses à l'abandon. Ce petit bout du monde a été restauré avec soin par des occupants saisonniers. Les maisons offrent une grande richesse de formes et de matériaux. Un labyrinthe de chemins, d'escaliers et de jardins tissés autour des bâtiments invite à déambuler dans ce village paisible.



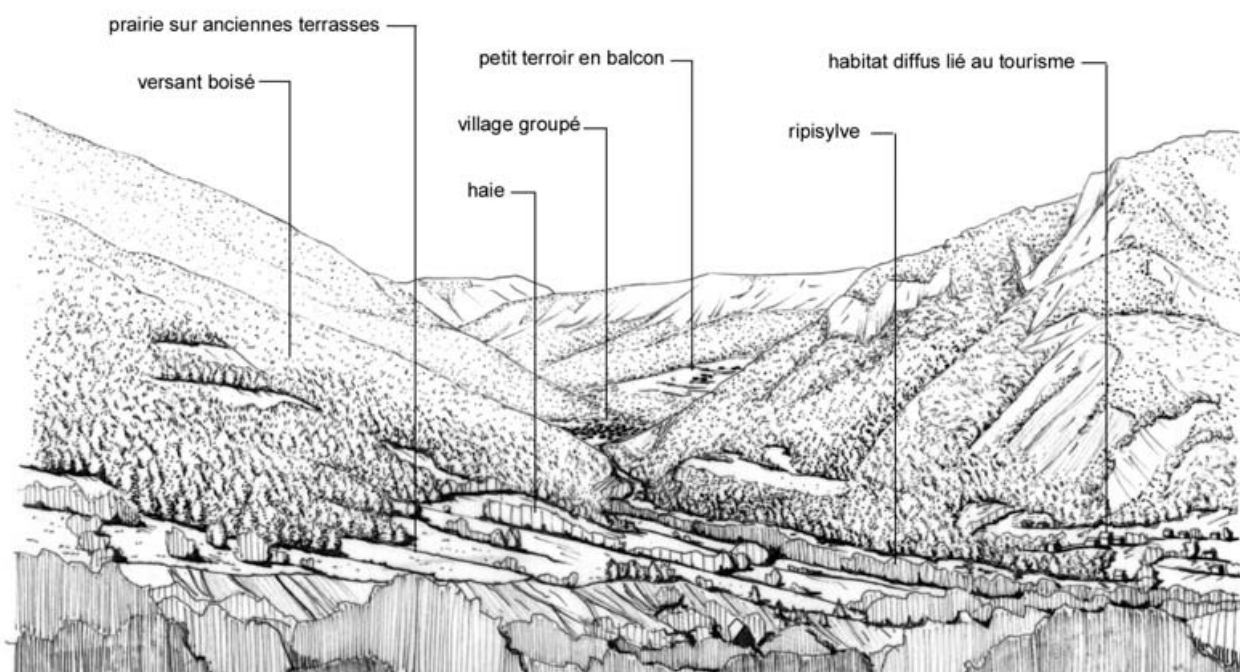
NB : le nord-est de l'entité fait partie du Parc National du Mercantour

ORGANISATION DU TERRITOIRE



- Forte occupation urbaine
- Bourgades en fond de vallée le long des anciennes voies de communication
- Petits hameaux au caractère montagnard sur les hauteurs
- Dispersion du bâti (souvent lié au tourisme) au sein des parcelles agricoles et dans les coteaux boisés
- Nombreux chalets
- Stations de ski et immeubles disgracieux en amont de la vallée

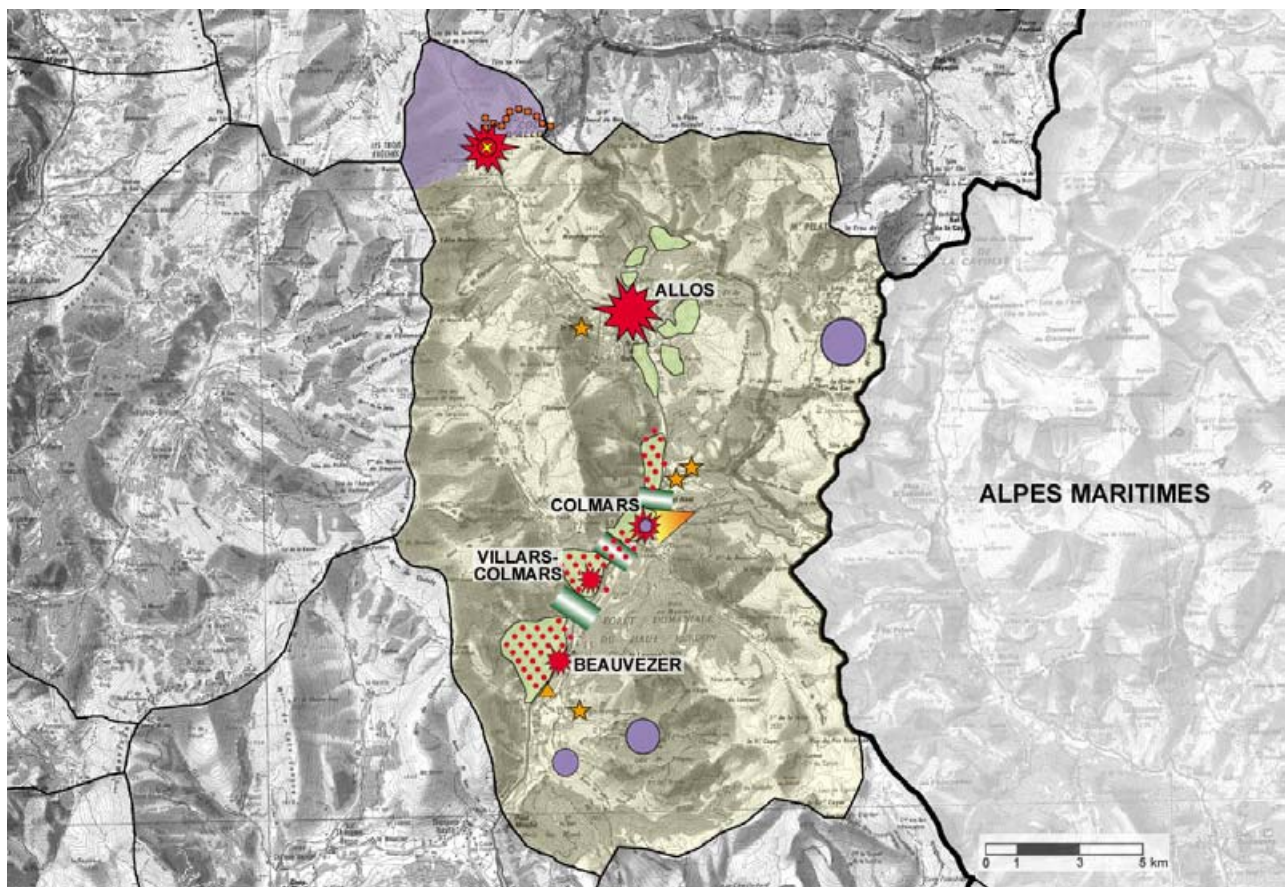
- Couvert forestier important dans la partie aval
- Prairies sommitales et forte présence du minéral en altitude
- Quelques cultures en lanière en fond de vallée
- Quelques terroirs en terrasses en pied de versants au caractère bocager aux alentours des villages
- Petits terroirs voués à l'élevage sur les replats en surplomb de la vallée
- Bassin d'Allos très ouvert et agriculture bien présente



ENJEUX PRIORITAIRES

Maîtriser l'extension et la qualité paysagère des stations de ski

Limitier l'implantation de l'habitat diffus



ENJEUX ET ACTIONS

PAYSAGE URBAIN	
	GERER ET ASSURER LA PERTINENCE PAYSAGERE DES EXTENSIONS URBAINES (topographie, matériaux, volumes, couleurs...) Freiner l'étalement urbain Préférer une densification autour des bourgs à un développement dispersé Améliorer et requalifier les entrées de villes et villages
	CONTROLLER LA DISPERSION ET LA QUALITE DU BATI EN FOND DE VALLEE Freiner l'implantation diffuse dans les espaces agricoles Améliorer l'intégration et la qualité du bâti isolé existant Promouvoir les savoir-faire architecturaux
	MAINTENIR DES COUPURES D'URBANISATION AFIN DE PRESERVER DES RESPIRATIONS ENTRE LES ZONES URBAINES Affirmer une limite nette d'urbanisation Conserver des espaces de respiration autour des villages Proscrire toute nouvelle implantation
	MAINTENIR ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE BATI Promouvoir les savoir-faire architecturaux Valoriser les espaces publics
	ASSURER L'INTEGRATION PAYSAGERE DES STATIONS DE SKI Freiner l'étalement urbain Promouvoir des études d'urbanisme, d'architecture et de paysage Requalifier les espaces publics Etudier l'impact des infrastructures liées aux sports d'hiver (canon à neige, remontées mécaniques) Remettre en question l'existence de certains bâtiments abandonnés qui dévalorisent le paysage
	CONTROLLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITE DES STRUCTURES LIEES AU TOURISME (campings) Identifier et répertorier les sites à problèmes Améliorer l'intégration des installations dans le paysage

AGRICULTURE ET GRAND PAYSAGE	
	PRESERVER LA QUALITE DES TERROIRS AUTOUR DES VILLAGES, L'OUVERTURE DES ILOTS AGRICOLES ISOLES, AINSI QUE LES LANIERES CULTIVEES EN FOND DE VALLEE Maintenir et redévelopper l'activité agricole Maîtriser le développement des friches Limiter l'implantation de l'habitat diffus Préserver et entretenir les paysages à caractère bocager Maintenir et entretenir les terrasses autour des villages

PAYSAGES REMARQUABLES	
	PRESERVER LA QUALITE ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES Mettre en valeur les sites remarquables et leur perception Faciliter la protection et la gestion de ces sites Mesurer l'impact des aménagements dans un environnement remarquable Sensibiliser les propriétaires, les communes Développer le conseil en architecture et le contrôle des rénovations des villages remarquables Promouvoir la mise en œuvre de ZPPAUP (Colmars) Faciliter la restauration et le débroussaillage des terrasses par les propriétaires (Ondres) Gérer les flux touristiques

SITES DE PERCEPTION	
	PRESERVER LA QUALITE DES PERSPECTIVES VISUELLES Entretien des abords des routes et des points de vue

INFRASTRUCTURES	
	AXE IMPORTANT A VALORISER, TRAVERSANT UN SITE SENSIBLE Préserver le caractère discret de la route dans les sites sensibles (prairies d'altitude) Requalifier la traversée de la Foux d'Allos

